

France : les maisons de prostitution

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **58 (1970)**

Heft 12

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272732>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chez nous... et à l'étranger

Déclaration de Berne: Des propositions nouvelles

A ce jour, 8000 personnes ont signé la « Déclaration de Berne », rédigée en mars 1968 ; ce faisant, elles ne s'engageaient pas seulement à verser chaque mois 1, 2 ou 3 % de leurs revenus à une organisation suisse spécialisée dans la coopération avec le tiers monde, mais demandaient que nos relations avec le tiers monde soient progressivement modifiées jusqu'à cesser d'être en contradiction avec la coopération technique que nous pratiquons par ailleurs. Maintenant, le comité suisse de la « Déclaration de Berne » publie de « nouveaux objectifs pour la deuxième décennie du développement », inaugurée par les Nations Unies.

On sait que, pour une grande part, les pays sous-développés le sont parce que les nations industrialisées les y maintiennent par leurs options politiques, économiques et financières ; on sait moins que c'est également le fait de notre pays. C'est pourquoi les lignes de la Déclaration sont aujourd'hui prolongées, et proposées quelques objectifs suisses ; ce sont les suivants :

- ★ devoir, pour les autorités, de l'information des citoyens quant à la politique mondiale du commerce que nous pratiquons ;
- ★ Suggestion d'inscrire dans la Constitution fédérale les responsabilités de l'Etat à cet égard ;
- ★ vigilance demandée pour ne pas créer un « tiers monde » à l'intérieur de nos frontières ;
- ★ prise de conscience des devoirs créés par les investissements de l'industrie suisse dans les pays du tiers monde ;
- ★ nécessité de prendre l'avis des hommes du tiers monde ;
- ★ transformation des structures par la coopération technique ;
- ★ véracité indispensable de l'information, sans passer les difficultés, les échecs éventuels, sous silence ;
- ★ invitation à centrer l'enseignement moins sur l'Occident que sur le développement harmonisé de la société mondiale ;
- ★ perspective de diverses formes de service obligatoire sur le plan international pour prévenir les conflits et en éliminer les causes ;
- ★ demande aux autorités d'appliquer, voire modifier les dispositions actuelles en ce qui concerne les exportations d'armes.

Le texte se termine par un appel à la recherche de la justice : « ... nous ne pensons pas qu'on puisse séparer l'injustice qui persiste à l'intérieur de notre pays de celle qui règne entre les nations riches et les nations pauvres du globe. Si nous avons mis l'accent, dans la « Déclaration de Berne », sur les relations de la Suisse avec le tiers monde, c'est que, croyants ou incroyants, nous ne réaliserons pas notre vocation humaine si nous nous accommodons du statu quo et parce que ce problème capital n'a pas encore été pris en charge, dans notre pays, avec le sérieux qui s'impose ».

J. L.

Pour recevoir le texte de la Déclaration de Berne et tous renseignements, notamment la liste des organisations et institutions spécialisées dans la coopération avec le tiers monde, écrire à : Déclaration de Berne, Secrétariat romand, case postale 23, 1211 Genève 16.

ÊVE TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Si je désire revenir une fois encore à l'émission hebdomadaire de Gil Caraman (le vendredi à 9 h. au premier programme de Sottens) c'est que, au sujet de la femme et de sa profession, nous avons vécu le 27 novembre une heure privilégiée : une heure de vérité.

Que l'opinion, ces dernières années, ait été alertée au sujet de l'égalité de l'homme et de la femme devant la profession, que sur la base de travaux et d'enquêtes sérieux on ait cherché à revaloriser le travail professionnel féminin aussi bien en tant que facteur d'épanouissement de la personnalité que sur le plan de l'économie générale du pays, rien de plus heureux, mais de là à lire et entendre la somme de sottises imprimées et proférées par un grand nombre de femmes matériellement privilégiées, qui cherchent dans une profession à temps entier ou partiel le remède aux bobos de leur petit nombril... il y a de quoi rire, ou pleurer. On pourrait s'étonner longtemps de l'infantilisme de ces réactions, de leur inconscience, de leur superficialité ; car bien entendu, ce travail professionnel si valorisant qu'elles exercent ou rêvent d'exercer bientôt, ces femmes dont l'existence matérielle est largement assurée par les soins d'un mari, ce n'est pas dans une usine qu'elles vont le demander, et il ne leur vient pas à l'idée que leur éducation, leur position, les favorise au départ ; se sont-elles une fois demandé si leur femme de ménage, par exemple, se sentait valorisée de nettoyer leurs parquets et leurs vitres ?

A l'opposé, tout aussi infantile me paraît souvent l'attitude de la femme au foyer au sens strict du terme, et il est rare que son choix, parfaitement fondé si sa motivation est consciente et intelligente, soit effectivement basé sur une position valable.

Nous en arrivons donc à l'émission la plus intéressante : le 27 novembre, trois ouvrières d'usine étaient invitées à donner leur opinion sur ce sujet. Ce fut étonnamment simple, d'une simplicité enfantine (et non infantile) car nous étions, dans la vie de tous les jours et pas dans la psychologie féminine pour romans-photos. Ces trois

femmes ont élevé ou élèvent seules leurs enfants, elles travaillent à la chaîne, le soir en rentrant elles font leur ménage, le samedi les courses et toutes les démarches possibles ; elles n'ont pas dit qu'elles étaient fatiguées, non, pas une seule fois ; ce qu'elles ont dit, c'est que les enfants avaient souvent souffert de rester seuls jusqu'au soir, c'est que certaines de leurs difficultés de caractère auraient été bien plus facilement surmontées si leur maman avait été à la maison à leur retour de l'école, c'est que l'un d'eux n'avait pas pu suivre assez tôt un traitement médical nécessitant un déplacement trois fois par semaine, faute de quelqu'un pour le conduire. L'une de ces dames a dit aussi que ce devait être bien d'être dactylo (vous avez bien lu : dactylo, et non secrétaire de direction ou fondé de pouvoir), parce que le rythme du travail était quand même moins haletant. Leur regret à toutes les trois : n'avoir pas pu consacrer assez de temps à leurs enfants. Pas un mot sur leur propre personne... et son épanouissement.

Après cette émission, j'ai cherché, et retrouvé, chez un écrivain, une femme, une question que les trois femmes de vendredi posent, sans le savoir, à toutes les autres. Laissez-vous interroger par Nicole Védres : « ... comment l'exerce-t-elle, son métier ? (Il est question de femmes qui ont des professions intéressantes) » « comment l'exerce-t-elle sans pour autant se passer aux yeux du monde et surtout de sa famille pour un monstre ? Mais grâce à l'autre... L'autre ? Quelle autre ? Eh bien, l'autre femme, qui fera ce qu'elle-même s'abstient de faire, basses besognes, marmites, lessives, ravaudage et garde d'enfants... ce n'est pas commode, ni pour qui les fait, ces besognes, ni pour qui s'en décharge sur le dos, c'est bien le mot, de la remplaçante... on me dira que les hommes aussi se font servir, mais par des femmes justement, et ni elles ni eux ne voient rien de scandaleux à un état de choses séculaire ».

J. L.

* Nicole Védres in : « L'horloge parlante » (Mercure de France).

Aux États-Unis Les secrétaires-femmes exigent... et obtiennent

Malgré l'accroissement du chômage aux E.U., les secrétaires demeurent difficiles à trouver. Les éléments les plus brillants notamment les femmes ayant fait des études supérieures, évitent les postes de secrétaires et cherchent des situations plus intéressantes depuis le stage de management jusqu'à l'assistantat de marketing...

Un patron qui recherche une secrétaire doit savoir « se vendre » et être au courant de quelques points essentiels avant d'engager une secrétaire : des filles intelligentes de 20 à 30 ans, ayant fait deux ans d'université ou plus, et ayant, de surcroît, une formation de secrétaire, acceptent peut-être de commencer leur carrière comme secrétaires de direction ; elles s'en iront rapidement si leurs espoirs d'avancement et d'accroissement de responsabilité sont faibles. Pour y remédier, il vaut mieux réduire à l'extrême le travail purement mécanique (utiliser un pool pour les travaux de dactylo) et permettre à la secrétaire de prendre de réelles responsabilités.

Une jeune personne qui a fait ses études secondaires simplement et a acquis de plus une bonne formation de secrétaire est certainement le meilleur recrutement à envisager pour un patron qui désire une bonne secrétaire, ponctuelle.

Les salaires, dans la plupart des grandes cités, sont de 5000 à 7500 dollars pour les jeunes femmes diplômées d'un « college » (quatre ans d'études après la fin des études secondaires) et possédant un an d'expérience (à New York, ils peuvent atteindre 8500 dollars). Avec deux ans de « college » seulement et les mêmes capacités professionnelles, le salaire tourne autour de 5000 à 6000 dollars. Après des études secondaires, il se situe à 4000-5000 dollars.

(Business Week - New York.)

HOLLANDE

LES FEMMES QUI ONT FAIT DES ÉTUDES TRAVAILLENT

Un groupe de travail de la Fédération des étudiantes à Leyde a fait effectuer une enquête parmi toutes les anciennes élèves mariées ayant terminé leurs études à l'Université de Leyde.

Il apparaît que l'opinion généralement admise, selon laquelle les femmes mariées ne voulaient plus travailler, est inexacte en ce qui concerne celles qui ont passé une licence : 59 % d'entre elles ont une situation, 5 à 10 % désirent reprendre un emploi rémunéré dans moins de deux ans et autant d'ici à cinq ans.

Enfin, plus de la moitié des femmes ayant de jeunes enfants occupent un emploi rémunéré et, de plus, un quart déclarent qu'elles se remettraient à travailler s'il existait une solution acceptable pour leurs enfants.

FRANCE

LES MAISONS DE PROSTITUTION

Un courant se manifeste dans certains pays — notamment en France — pour rétablir sous diverses formes des maisons de prostitution, bien qu'elles soient prohibées par la Convention internationale de 1949 sur la répression du trafic des êtres humains.

La Fédération abolitionniste internationale rappelle à ce propos que les buts visés par la réglementation de la prostitution, quelle que soit sa forme, se sont toujours soldés par des échecs.

A MÉDITER : LA LIMITE DU POUVOIR

Vêtu de la même combinaison bleue, mais robuste, roux, les cheveux coupés court, à la forçat, Bobynine entra dans le bureau.

Il manifesta à peu près autant d'intérêt pour l'ameublement que s'il venait là cent fois par jour. Il entra directement et s'assit sans saluer le ministre et se moucha longuement dans le mouchoir d'une blancheur douteuse qu'il avait lavé lui-même en prenant sa dernière douche.

Abakoumov, ... ne lui cria pas : « Debout ! » Mais au contraire, supposant qu'il ne comprenait rien à la hiérarchie et qu'il n'avait pas deviné d'après l'enfilade de portes où on l'amenait, il lui demanda d'un ton presque paisible :

— Pourquoi vous êtes-vous assis sans permission ?

Bobynine, regardant le ministre un peu de côté, continua à se curer le nez avec son mouchoir et répondit d'un ton nonchalant :

— Voyez-vous, il y a un proverbe chinois qui dit : « Mieux vaut s'arrêter que marcher, mieux vaut s'asseoir que s'arrêter et mieux vaut se coucher que tout le reste. »

— Mais vous comprenez qui je peux être ?

Confortablement accoudé sur les bras du fauteuil qu'il avait choisi, Bobynine regarda Abakoumov droit dans les yeux et avança nonchalamment :

— Oh ! qui donc ? Quelqu'un comme le maréchal Goering ?

— Comme qui ?

— Le maréchal Goering. Un jour, il a visité l'usine d'aviation où je travaillais. Les généraux qui se trouvaient là marchaient tous sur la pointe des pieds, mais moi je ne me suis même pas retourné pour le voir. Il a regardé, il a longuement regardé et puis il a continué son chemin.

Quelque chose comme un sourire hésita sur le visage d'Abakoumov, puis très vite il fronça les sourcils devant l'incroyable impudence du prisonnier. Essayant de dissiper la tension qui le crispait, il demanda :

— Comment ça ? Vous ne voyez aucune différence entre nous ?

— Entre vous ? Ou bien entre nous ? Il y avait dans la voix de Bobynine une dureté d'acier. Entre nous, je la vois clairement : vous avez besoin de moi et moi je n'ai pas besoin de vous.

Abakoumov aussi avait une voix qui pouvait rouler comme le tonnerre et il savait l'utiliser pour intimider les gens. Mais cette

fois-là, il avait l'impression que ce serait inutile et peu digne de crier. Il comprenait que ce prisonnier était difficile à manier.

Il se contenta de dire en guise d'avertissement :

— Ecoutez, prisonnier. Si je suis accommodant avec vous, ne vous oubliez quand même pas...

— Et si vous êtes grossier avec moi, je ne vous parlerai même pas, citoyen ministre. Engueulez vos colonels et vos généraux. Ils ont trop de choses dans leur vie et ils ont peur de les perdre.

— Nous ferons aussi pression sur vous autant qu'il le faudra.

— Vous vous trompez, citoyen ministre ! fit Bobynine dont les yeux brillaient de haine. Je n'ai rien, vous comprenez : absolument rien ! Vous ne pouvez pas mettre la main sur ma femme ni sur mon enfant : une bombe s'en est chargée. Mes parents sont déjà morts. Je ne possède en tout sur cette terre que mon mouchoir ; ma combinaison et mes sous-vêtements qui n'ont pas de boutons

— Il le démontra en dénudant sa poitrine — me sont fournis par le gouvernement. Il y a longtemps que vous m'avez ôté la liberté et vous n'avez pas le pouvoir de me la rendre parce que vous n'êtes pas libre vous-même. J'ai quarante ans et vous m'avez collé une peine de vingt-cinq ans. J'ai déjà fait des travaux forcés, je me suis promené avec un matricule sur le dos, menottes aux mains, encadré de chiens policiers, et j'ai connu le régime des brigades de travail. Alors avec quoi donc pouvez-vous me menacer encore ? De quoi pouvez-vous me priver ? De mon travail d'ingénieur ? Vous y perdriez plus que moi. Je fumerais bien.

Abakoumov ouvrit un paquet de Troïka spéciales qu'il poussa vers Bobynine :

— Tenez, servez-vous.

— Merci, mais je ne change pas de marque. Celles-ci me font tousser.

Et il prit une Belomur dans l'étui à cigarettes qu'il avait fabriqué lui-même.

— Comprenez bien une chose et expliquez-la à tous les dirigeants qui ont besoin de le savoir : vous n'êtes forts que dans la mesure où vous ne privez pas les gens de tout. Car quelqu'un que vous avez privé de tout n'est plus en votre pouvoir. Il est de nouveau entièrement libre.

Extrait de « Le premier cercle », d'Alexandre Soljenitsyne, prix Nobel de littérature.